



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Répartition des aides à l'Ukraine

Question écrite n° 17493

Texte de la question

M. Alexis Jolly interroge M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur la répartition des aides françaises et européennes destinées à soutenir l'effort de guerre ukrainien. Le 21 avril 2024, la Chambre des représentants américaine a adopté un plan d'aide de 61 milliards de dollars destiné à soutenir l'effort de guerre ukrainien contre la Russie. Ce plan d'aide comprend des aides directes sous la forme de dons mais également des prêts et prévoit des dépenses supplémentaires à destination du complexe militaro-industriel américain. Ainsi, sur les sommes allouées au sein de ce grand plan d'aide, une très grande partie reviendra vers l'économie ou les administrations américaines. L'Europe semble quant à elle plus encline à accorder des dons directement plutôt qu'à chercher à faire profiter l'Ukraine de l'aide européenne tout en pensant aux intérêts économiques des pays de l'Union. M. le député souhaite donc connaître quelle est la répartition de l'aide allouée à l'Ukraine, que ce soit au niveau français et européen, à savoir la répartition entre les dons, les prêts et les différents investissements destinés à soutenir l'effort de guerre ukrainien mais permettant en même temps un développement des économies européennes.

Données clés

Auteur : [M. Alexis Jolly](#)

Circonscription : Isère (6^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17493

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 avril 2024](#), page 3375

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)